

PRÉPARATION À LA FORMATION CADRE DE SANTÉ ET A SON CONCOURS D'ENTRÉE CONCOURS 2022

PUBLIC : professionnels paramédicaux du secteur public ou privé désirant se préparer au concours : filière infirmière, filière médico-technique (manipulateur d'électroradiologie médicale, technicien de laboratoire, préparateur en pharmacie hospitalière), filière rééducation (masseur-kinésithérapeute, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, diététiciens, pédicures podologues).

IMPORTANT

le temps de préparation au concours est imputable pour moitié sur le temps de travail et pour moitié sur le temps personnel.

N.B. : L'inscription à cette préparation est conditionnée à la validation du projet professionnel du candidat par un jury de sélection organisé par la coordination générale des soins. De plus, elle ne vaut pas, en cas de succès au concours, accord de prise en charge des études promotionnelles.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Réfléchir aux exigences de la fonction cadre ;
- Situer son projet professionnel dans l'environnement socio-économique et institutionnel de l'exercice de la fonction cadre ;
- Acquérir les modes opératoires inhérents à l'analyse et la synthèse ;
- Développer ses capacités d'argumentation afin de réaliser une analyse critique de texte ;
- Apprendre à gérer la situation orale et de concours ;
- Présenter un projet personnel professionnel structuré ;
- Construire un plan de travail et gérer son temps dans les sessions et en inter-sessions.



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Projet professionnel ;
- Expression écrite ;
- Expression orale ;
- Connaissances du système de santé et de la fonction cadre.

CONTENU

- Les institutions de soins et la politique de santé publique ;
- Le projet personnel, projet professionnel ;
- Réflexion sur la représentation de la fonction ;
- Présentation du projet pédagogique de l'I.F.C.S. ;
- Expression écrite : commentaire, analyse, synthèse d'un ou plusieurs textes ;
- Préparation à l'élaboration du document personnalisé ;
- Expression orale : le contenu, la parole, les comportements, l'espace.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques ;
- Exercices pratiques écrits et oraux (autoscopie) ;
- Devoirs à domicile en inter-sessions ;
- Devoirs à l'I.F.C.S. dans les conditions du concours ;
- Temps d'évaluation et d'appropriation du projet pour chacun ;
- Travail à fournir entre les sessions, tant à l'écrit que pour le projet professionnel ;
- Plateforme d'échanges en ligne (accès gratuit) ;
- Accompagnement tout au long de la formation par les formateurs référents.

Pour suivre la préparation au concours et amorcer le travail du projet professionnel, le stagiaire devra :

- Elaborer un travail écrit à remettre le premier jour de la préparation autour de ces éléments :
 - les différentes étapes de son parcours professionnel,
 - ses représentations du cadre de santé,
 - ses motivations et atouts pour devenir cadre.
- Remettre un C.V. détaillé avec ses différentes expériences professionnelles.

Si les candidats ont été pré-sélectionnés en interne par leur établissement à partir d'un dossier écrit, il est demandé au stagiaire ce document à la première session de formation. Dans ce cas, ils n'élaborent pas le travail écrit cité ci-dessus. Une liste d'ouvrages à lire avant la préparation est fournie au stagiaire lors de l'inscription à cette préparation.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Pour permettre à chaque stagiaire de mieux évaluer ses progrès, un accompagnement personnalisé est mis en place. Un travail approfondi sur le projet professionnel, débuté à la première semaine de formation, favorise l'appropriation de ce dernier. Le contenu de la formation et la discontinuité favorisent la maturation des apprentissages. Des corrections commentées, des évaluations suivies renforcent ce dispositif.

DURÉE : 17,5 jours en 5 sessions de septembre 2021 à février 2022 + 1 journée optionnelle en cas d'admissibilité pour la préparation à l'oral.
POITIERS

